|  |  |
| --- | --- |
| Logo Collectivité | **Arrêté portant radiation des cadres****au terme d’une mise en disponibilité****N°…….** |

Le maire (*ou le président*) de ……………………………………………………………………………

Vu le code général de la fonction publique, notamment l’articles L550-1 ;

Vu l’arrêté du ... (date) plaçant M … (nom, prénom, grade) en disponibilité pour … (préciser le motif) à compter du …, pour une durée de … ;

Considérant que M … n'a pas déféré à la mise en demeure de reprendre son service le ... (date) ou de demander le renouvellement de sa disponibilité, qui lui a été notifiée notifié le ... ;

Considérant que M … était informé, au moyen de la mise en demeure susmentionnée, qu'à défaut de nous informer de ses intentions, il encourait la radiation des cadres le code général de la fonction publique, notamment les articles L327-1 et suivants ;

**A R R Ê T E**

**Article 1** : M … (nom, prénom, grade) est radié des cadres le ... (date) et perd la qualité de fonctionnaire à cette date.

**Article 2** : Le directeur général des services est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à l’agent.

Ampliation adressée aux/au/à la :

* Comptable de la collectivité (*ou de l’établissement)*
* *Président(e) du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan (pour les arrêtés relatifs au déroulement de la carrière)*
* Préfet du Morbihan **OU** au Sous-Préfet chargé de l'arrondissement de …………………… (pour les décisions individuelles relatives à la nomination, au recrutement, y compris le contrat d'engagement, et au licenciement des agents non titulaires, à l'exception de celles prises pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, en application de l'[article L. 332-23 du code général de la fonction publique](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000044416551&idArticle=LEGIARTI000044421930&dateTexte=&categorieLien=cid))

 Fait à………………………,

 le……………………………

 Prénom, nom et qualité du signataire,

|  |
| --- |
| Le maire (ou le président), - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte - informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes (par voie postale au 3 contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée via l’application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.  Notification faite le ……………………………..Signature de l’agent : |